

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 JUIN 2019

1/1 – LANCEMENT D'UN PROJET DE REAMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS DU STADE FELIX PELTIER – MOBILISATION DE SOUTIENS FINANCIERS

Le stade Félix Peltier est un espace multisports, implanté en cœur de ville, qui permet la pratique de diverses activités sportives par de nombreux habitants de notre ville. Plusieurs associations, clubs sportifs et établissements scolaires se partagent l'accès aux équipements et les exploitent, tout au long de l'année, pour pratiquer leurs activités physiques et sportives.

Sa situation géographique est exceptionnelle à l'échelle d'une ville comme Mons en Barœul. Situé au centre de la commune, le stade Félix Peltier est implanté et est accessible dans un environnement urbain dense par de nombreux transports : à pied, à vélo, en métro, bus ou encore voiture...

Le stade jouit ainsi d'une utilisation régulière, voire intensive, de ses équipements sportifs. Cela entraîne des frais d'entretien et de maintenance qui se justifient au regard de l'appropriation par les organisations sportives et de l'importante fréquentation de leurs usagers et licenciés.

Du fait de la conjonction de ces facteurs, le stade est aujourd'hui la cible d'un projet de restructuration lourde en cohérence avec l'opération de rénovation urbaine en cours depuis 2009. Il s'agit de faire évoluer tout ou partie du bâti existant, de le mettre en conformité et, à terme, de moderniser l'ensemble des équipements sportifs situés actuellement sur le site.

Cette démarche initiée par la Ville est inscrite comme un volet supplémentaire des actions à mettre en œuvre pour contribuer à l'entreprise d'amélioration des équipements publics impulsée à travers le premier PRU et poursuivie dans le cadre du NPNRU. L'attractivité de l'éco quartier du « Nouveau Mons » se renforcera ainsi grâce à l'amélioration constante et durable du cadre de vie et à la recherche d'une plus grande mixité des fonctions urbaines présentes sur le territoire de la Ville.

L'intervention à la faveur d'un équipement sportif comme le stade Félix Peltier, dont l'utilisation génère de nombreuses rencontres et du lien social, participe donc de cette diversification des réponses à mettre en œuvre sur le territoire de Mons en Barœul, accessible et au cœur de la métropole lilloise.

Les éléments constitutifs du stade Félix Peltier ont été construits pour la plupart dans les années 70 et même si ceux-ci ont bénéficié d'un entretien régulier, la plupart des bâtiments et des équipements sont vieillissants ou obsolètes. Pour autant, ils restent actuellement fortement utilisés par plus de 2 000 adhérents des clubs sportifs ainsi que par l'ensemble des élèves des deux collèges publics du secteur, Rabelais et Descartes.

La restructuration du stade Félix Peltier est un projet de grande envergure qui vise l'évolution de tout ou partie du bâti existant et, à terme, la modernisation de l'ensemble des équipements sportifs qui sont accessibles sur le site. Cette opération s'appuie sur les constats suivants :

- la couverture de la tribune est fortement détériorée et sa capacité actuelle, d'environ 500 places, est surdimensionnée,
- les vestiaires et le club-house sont vieillissants et de qualité insuffisante. Ils ne répondent plus aux normes,
- la halle de football ne dispose pas de vestiaires et sanitaires,
- le logement de fonction est en mauvais état et énergivore,
- l'aire de football en gazon est de qualité insuffisante, son terrain présentant des dénivelés et un drainage qui ne s'effectue plus correctement,
- la piste d'athlétisme et ses divers équipements sont obsolètes,
- la main courante qui entoure le terrain et la piste d'athlétisme est fortement dégradée,
- la localisation des trois terrains de tennis extérieurs est inadaptée au besoin du futur projet et l'un des trois terrains existant est fortement dégradé,
- les terrains de tennis intérieurs présentent une surface détériorée, présentant de nombreuses aspérités.

Ce projet de restructuration nécessitera plusieurs années de travaux qui vont se répartir en deux grandes phases. Les opérations prévues pour la première phase vont consister en la réalisation des travaux sur les bâtiments suivants :

- la démolition de l'ancienne tribune et la reconstruction d'un ensemble permettant d'accueillir 200 places environ, intégrant le logement de fonction,
- la construction d'un complexe club-house-vestiaires pour les activités du club de football,
- la création d'une extension pour la halle de foot comprenant vestiaires et sanitaires,
- la construction d'un club house « tennis » pour la salle Renaissance.

Les opérations prévues pour la seconde phase vont consister en la réalisation de travaux incluant les équipements sportifs suivants :

- le renouvellement de l'aire de jeu de football,
- le renouvellement de la piste d'athlétisme et ses diverses installations,

- le remplacement de la main courante qui entoure la piste et le terrain de football,
- la rénovation de la surface des terrains de tennis intérieurs,
- la reconstruction de deux terrains de tennis extérieurs.

Les moyens financiers que la Ville cherche à mobiliser pour accompagner la réalisation de ce projet relèvent de l'intervention de plusieurs institutions qui seront sollicitées sur tout ou partie des travaux prévus. La Ville prévoit de constituer plusieurs dossiers de demandes de subventions dont certains mettront en valeur l'ensemble des travaux du programme de restructuration et d'autres, uniquement la première phase.

Le plan de financement prévisionnel global ci-après comprend les deux phases de travaux et présente leur coût tel qu'il est estimé à ce jour :

Dépenses	Montant € H.T.	Recettes	Montant € H.T.
Travaux	4 355 000	Etat (DPV)	1 950 000
		Département du Nord	435 000
		MEL (Fonds de Concours)	1 000 000
Maîtrise d'œuvre	339 526	Ville de Mons en Barœul	1 154 526
		FAFA	95 000
		Ligue de Tennis	60 000
TOTAL	4 694 526	TOTAL	4 694 526

Les travaux inclus dans la première phase ne concernent que le bâti et leur financement prévisionnel se répartit de la façon suivante :

Dépenses	Montant € H.T.	Recettes	Montant € H.T.
Travaux	2 645 000	Etat (DPV)	1 200 000
		Département du Nord	330 000
		MEL (Fonds de Concours)	670 000
Maîtrise d'œuvre	217 526	Ville de Mons en Barœul	572 526
		FAFA	60 000
		Ligue de Tennis	30 000
TOTAL	2 862 526	TOTAL	2 862 526

Différents fonds de concours, subventions et dotations seront sollicités auprès de l'Etat, du Département du Nord, de la Métropole Européenne de Lille, du Fonds d'Aide au Football Amateur et de la Ligue de Tennis.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le soutien exceptionnel des partenaires suivants :

- l'Etat, dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville 2019, à hauteur de 1 200 000 €,
- le Département, dans le cadre des Projets Territoriaux Structurants (volet éducation), à hauteur de 435 000 €,
- la MEL, dans le cadre du fonds de concours Equipements Sportifs, à hauteur de 1 000 000 €,
- Le Fonds d'Aide au Football Amateur, à hauteur de 95 000 €,
- la Ligue de Tennis à hauteur de 60 000 €.